

Trois-Rivières, le 23 octobre 2025

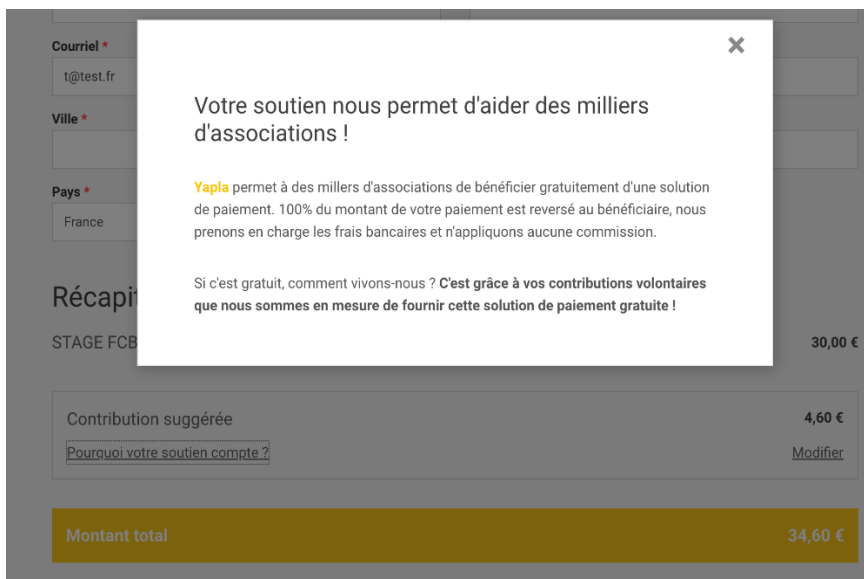
Objet : Processus Paiement sur Yapla

Chers membres,

Nous attirons votre attention sur le fait d'être vigilant au moment d'effectuer un paiement sur notre plateforme Yapla.

En effet, la plateforme donne aux utilisateurs la possibilité de leur laisser une contribution volontaire d'un montant libre quand ils effectuent un paiement. Les **X\$** supplémentaires correspondent donc à la contribution suggérée par Yapla.

Cette contribution n'est pas obligatoire et peut être modifiée ou annulée avec l'option 0\$ selon le désir de l'utilisateur. Dans la page de paiement, il est expliqué pourquoi cette contribution est suggérée (voir copie d'écran ci-dessous) :

The screenshot shows a payment page on the Yapla platform. A modal window is open in the center with the following text: "Votre soutien nous permet d'aider des milliers d'associations !" followed by "Yapla permet à des milliers d'associations de bénéficier gratuitement d'une solution de paiement. 100% du montant de votre paiement est reversé au bénéficiaire, nous prenons en charge les frais bancaires et n'appliquons aucune commission." and "Si c'est gratuit, comment vivons-nous ? C'est grâce à vos contributions volontaires que nous sommes en mesure de fournir cette solution de paiement gratuite !". In the background, the payment form is visible with fields for "Courriel" (t@test.fr), "Ville", "Pays" (France), and a "Récapitulatif" section showing a total of 30,00 €. Below the modal, there is a section for "Contribution suggérée" with a value of 4,60 € and a link "Pourquoi votre soutien compte ?". At the bottom, a yellow bar shows the "Montant total" as 34,60 €.

Les contributions volontaires ne sont pas remboursables.

La personne qui laisse une contribution volontaire reçoit directement un reçu de paiement affichant sa facture et le montant de sa contribution.

Veuillez noter que seuls les utilisateurs recevront automatiquement un reçu de paiement. La copie de cette communication n'est pas disponible dans le compte de la Jeune Chambre et nous ne sommes pas en copie de l'envoi.

Les utilisateurs pourront retrouver leur facture en cherchant dans leur boîte de réception, un courriel qui vient de no-reply@yapla.com et dont l'objet est **Voici votre reçu de paiement**. (Vérifiez également les courriels indésirables).



**Jeune Chambre
de la Mauricie**

Voici un aperçu du reçu qu'ils recevront.

Yapla

Reçu de paiement

Merci pour votre contribution volontaire! Voici un récapitulatif de la transaction.

Martin Tremblay
1815 Rue Lavry
Montréal, Québec

Païement #709727

8 octobre 2021 - 14:36

DETAILS DU PAIEMENT

Facture #2300000012	320 \$
Contribution volontaire	6 \$
TOTAL (TTC)	326 \$

MOYEN DE PAIEMENT

Carte bancaire

**** * 5847

Païement effectué le 8 octobre 2021 à 14h36

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Jean-Russ Dufour
Présidente

Marique Latreille
Directrice générale

Laurence Gingras
Présidente sortante

445, rue des Volontaires
Trois-Rivières (Québec) G9A 2E7
info@jcmauricie.com

